



Communiqué commun du 4 Novembre 2016

Le mouvement social instauré au mois de Septembre avec comme action forte la manifestation du 29/09 a permis l'avancée de nombreux dossiers qui revêtaient 2 aspects distincts : les problématiques budgétaires du SDIS 30 (traitées par les accords déjà communiqués) et le volet secours à personne.

Les travaux sur ce deuxième volet ont débuté le 2/11 par une réunion placée sous l'autorité du Préfet du Gard et qui regroupait les partenaires participant au secours à personne et à son financement. (ARS/SAMU/Hôpitaux/SDIS/CD).

Fidèles aux engagements pris, les représentants des personnels (Syndicats Sud, Autonomes et Avenir-Secours) ont été conviés à ces travaux et ont pu exprimer avec force leurs visions et les attentes des personnels intervenants.

L'objectif recherché reste la clarification des missions qui doivent être confiées au SDIS d'une part et le traitement financier des missions qualifiées de « hors champ de compétence des sapeurs-pompiers » d'autre part.

Cette clarification permettra d'obtenir les ressources financières légitimes que l'ARS doit payer au SDIS au regard des missions réellement effectuées.

Vos représentants sont unanimes pour exprimer leur réjouissance sur les attitudes offensives et conjuguées du Préfet, des Présidents Bouad et Pissas et de notre Directeur pour obtenir de réelles avancées auprès de l'ARS.

Ceci nous conforte dans les revendications qui ont été portées et démontrent que nos actions étaient finalement légitimes.

Ce travail va toutefois prendre un délai de mise en œuvre car il nécessite des évaluations, des arbitrages et certainement des expérimentations ainsi que la réécriture des conventions actuelles qui devront être corrigées.

Le préfet reste déterminé à faire avancer ce dossier dans les meilleurs délais et a d'ores et déjà commandé un audit sur les pratiques des autres départements de la région. (Ces éléments sont précisés par le communiqué du Directeur d'hier).

Par conséquent, les organisations syndicales proposent la levée du mouvement de grève dès ce soir afin que le traitement des dossiers puisse se poursuivre dans la sérénité nécessaire à la conduite de ces travaux complexes.

Les représentants des personnels restent malgré tout totalement mobilisés et actifs sur les 2 volets revendicatifs exprimés en préambule afin que les engagements pris par nos autorités se traduisent par des accords définitifs.

Nous nous réjouissons de l'unité syndicale qui, sur le fond et la forme a pesé et pèse encore sur la tenue des débats et qui a permis des avancées concrètes et incontestables depuis l'origine du mouvement.

Nous remercions sincèrement tous ceux qui nous ont fait confiance et qui ont œuvré pour aboutir à ces avancées.

Nous vous tiendrons bien évidemment informés de l'évolution des divers dossiers et de la finalisation de ceux-ci.

Les syndicats SUD-PATS, Autonomes, et Avenir-Secours.